



CHARTRE DE RESPECT ET DE BONNE CONDUITE

Le Karaté-Do n'est pas seulement un art martial, c'est une école de vie fondée sur le respect, la maîtrise de soi, l'humilité et la recherche constante du progrès personnel.

Notre dojo s'inspire des enseignements de **Gichin Funakoshi**, fondateur du Karaté moderne, notamment des **20 préceptes du Karaté-Do (Niju Kun)** dont les principes essentiels sont :

- **Le karaté débute et se termine par le salut.**
- **Il n'existe pas de première attaque en karaté.**
- **Le karaté est au service de la justice.**
- **Connais-toi toi-même avant de chercher à connaître les autres.**
- **L'esprit est plus important que la technique.**
- **Sois honnête, fidèle et sincère.**
- **Fais preuve de retenue et de maîtrise de toi.**
- **Recherche la perfection du caractère.**

Chaque pratiquant s'engage à respecter ces valeurs au sein du dojo et à contribuer à une ambiance sereine, respectueuse et bienveillante.

Engagements du pratiquant, chaque élève s'engage à :

Respecter les personnes

- Respecter les enseignants, assistants, bénévoles et dirigeants de l'association.
- Respecter les autres élèves, quels que soient leur âge, leur grade, leur niveau ou leur expérience.
- Utiliser un langage correct et courtois.
- Ne tenir aucun propos insultant, discriminatoire ou blessant.

Respecter le dojo

- Respecter les locaux, le matériel et les équipements mis à disposition.
- Maintenir la propreté des lieux.
- Respecter les consignes de sécurité.

Respecter la pratique du karaté

- Être ponctuel et assidu.
- Participer aux cours avec sérieux et concentration.
- Écouter les consignes et les appliquer sans contestation pendant la séance.
- Faire preuve d'esprit sportif et d'entraide.
- Contrôler ses gestes et sa puissance afin de garantir la sécurité de tous.

Respecter les valeurs du Karaté-Do

- Faire preuve de politesse.
- Développer l'humilité et la maîtrise de soi.
- Refuser toute forme de violence, d'intimidation ou de harcèlement.
- Accepter les remarques constructives permettant de progresser.

« Le but ultime du Karaté-Do ne réside pas dans la victoire ou la défaite, mais dans le perfectionnement du caractère de ses pratiquants. »
Gichin Funakoshi



CHARTRE DE RESPECT ET DE BONNE CONDUITE

Procédure disciplinaire

Afin de préserver le bon fonctionnement des cours et la sécurité de tous, l'association appliquera les mesures suivantes en cas de comportement inadapté ou de manquement à la présente charte.

1er débordement

Rappel à l'ordre et échange avec l'élève.

2ème débordement

Information et échange avec les parents ou représentants légaux.

3ème débordement

Exclusion temporaire des cours pour une durée d'une semaine.

4ème débordement

Exclusion temporaire des cours pour une durée d'un mois.

5ème débordement

Exclusion définitive de l'association.

Cette exclusion définitive est prononcée par le bureau de l'association après constatation des manquements répétés à la présente charte.

Conditions financières

Toute exclusion temporaire ou définitive prononcée dans le cadre de cette procédure disciplinaire ne donne lieu à aucun remboursement, total ou partiel, des cotisations, licences, stages ou cours non suivis.

L'adhésion à l'association implique l'acceptation pleine et entière de cette disposition.

Engagement de l'adhérent

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance de la présente Charte de Respect et de Bonne Conduite et m'engage à la respecter.

Nom et prénom de l'élève :

Date : / /

Signature de l'élève :

Pour les mineurs :

Nom du représentant légal :

Signature du représentant légal :